

chose inconnue dans le pays. Cette négligence des ministres produisait des effets désastreux.<sup>1</sup>

Voici une lettre très intéressante adressée par sir Guy Carleton au ministre des colonies, lord Hillsborough. Elle est datée le 21 juillet 1768. Après avoir accusé réception des lettres du ministre, il dit : " J'avais une si piètre opinion de M. Veyssières que j'ai refusé de le recommander lorsqu'il est allé en Europe l'année dernière et, bien que d'autres personnes lui eussent signé de ces lettres de recommandation que tout le monde peut se procurer, si je n'eusse été convaincu que mon silence sur le compte d'un homme qui quittait la province l'aurait empêché de revenir avec un mandat du roi, je me serais cru obligé de vous adresser un rapport complet sur les légèretés et les folies qui ont caractérisé sa carrière, tant avant que depuis sa renonciation aux erreurs de l'Eglise de Rome.

" Nous avons dans cette ville l'usage de deux églises en commun avec les catholiques romains et une autre église entièrement à nous ; malgré cela M. Montmollin trouve bien dur que l'église paroissiale soit toujours en ruine. Je ne veux pas lui donner l'église des Jésuites dont nous avons fait un magasin, à notre arrivée. N'en ayant plus besoin et n'ayant pas d'argent pour la préserver de la ruine, on a rendu cette église, il y a plus d'un an, aux jésuites, qui achèvent d'y faire des réparations coûteuses.

" M. Montmollin trouve encore plus dur que je n'approuve pas qu'il perçoive la dime, comme il voudrait le faire. J'ai cherché à lui démontrer la violence, l'injustice, la violation des traités, dont je me rendrais coupable en me rendant à son désir, il m'a répliqué que Louis XIV n'avait pas observé ses traités avec les protestants et qu'en conséquence il ne voyait pas pourquoi nous observerions les nôtres avec les catholiques romains.

" Dans l'état actuel nous avons plus d'églises qu'il ne nous en faut, en commun avec les catholiques romains, et si l'ordre qui défend aux récollets et aux jésuites de se recruter est maintenu, nous aurons dans quelques années, sans commettre de violence, sans offenser personne et sans paraître nous départir de la douceur qui caractérise le gouvernement du roi, plus d'églises à nous que nous n'en pourrions occuper et tenir en bon état à moins qu'il ne plaise au Trésor de nous y aider."

Voilà quels furent les premiers apôtres du protestantisme dans le Bas-Canada. Il faut avouer que ces hommes n'étaient guère propres à convertir les Canadiens. Leur conduite n'était pas de nature à inspirer beaucoup de confiance dans la religion qu'ils prêchaient, aussi ne firent-ils point de prosélytes.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Rapport de la société Biblique, *Archives* de 1889.

<sup>2</sup> Voir aussi l'opinion qu'exprime le révérend M. Roe, de ces premiers pasteurs protestants, dans *Canada, an Encyclopædia of the Country*, vol. II, p. 336.